

Notice de réinscription

Année 2024 / 2025 — 2^{ème} année CPGE

Procédure d'inscription

Les réinscriptions se dérouleront à distance par **envoi de dossier dématérialisé** selon les modalités ci-dessous.

→ DATES DES INSCRIPTIONS :

- **Vous étiez en 1^{ère} année CPGE au lycée Joffre et vous inscrivez en 2^{ème} année :**
Vous devez envoyer votre dossier à la date indiquée ci-dessous selon votre classe d'origine.
// **LS1 et LS2 : Jeudi 20 juin** \\ **PCS11 : Vendredi 21 juin** // **PCS13 : Lundi 24 juin** \\
// **Mardi 25 juin : BIO1, MP2i et PCS12** \\ **Jeudi 27 juin : MPSI1** // **Vendredi 28 juin : ECG1 et MPSI2** \\
- **Vous étiez en 1^{ère} année CPGE dans un autre établissement et êtes accepté(e) au lycée Joffre en 2^{ème} année :**
Vous devez envoyer votre dossier **dès la réception du mail de confirmation d'admission.**
- **Vous étiez en 2^{ème} année CPGE au lycée Joffre ou dans un autre établissement et êtes accepté(e) en 5/2 :**
Inscriptions **lundi 26 et mardi 27 août**. Réponses pour l'internat entre le 28 et le 29 août.

→ PROCÉDURE :

- **Téléchargez** le dossier et **complétez-le** avec l'ensemble des documents demandés (voir tableau ci-dessous).
- **Renommez** chaque fichier selon le modèle suivant : **NOM_Prénom_Filière_Nom du document**.
- **Compressez** les fichiers au format .zip (tutoriel [ICI](#)).
- **Envoyez** votre dossier complet à l'adresse suivante : inscriptions.cpge@lyceejoffre.net en remplissant l'objet du mail selon le modèle suivant : **Filière NOM Prénom**

Documents à envoyer (Tout dossier incomplet sera rejeté)

CPGE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dossier d'inscription (2 pages, .pdf modifiable) ▶ Fiche d'urgence (1 page, .pdf modifiable) ▶ <u>Si vous venez d'un autre établissement</u> : Copie du relevé de notes au baccalauréat ▶ <u>Si vous êtes boursier</u>, notification conditionnelle de bourse (3 pages) ▶ Attestation de Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC) : cvec.etudiant.gouv.fr (L'attestation demandée comporte un code QR. Ne pas confondre avec le reçu de paiement) ▶ À fournir à la rentrée : 1 photo d'identité conforme pour la carte étudiant du lycée Joffre ▶ À fournir à la rentrée : <u>Si cas médical particulier</u>, fiche de renseignements médicaux confidentiels à remettre directement à l'infirmerie sous pli cacheté
Internat	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dossier d'internat (3 pages, .pdf modifiable) ▶ Justificatif de domicile du correspondant ▶ 1 photo d'identité dématérialisée au format .jpg ou .png pour le trombinoscope ▶ À fournir à la rentrée : Attestation de responsabilité civile valable pour l'année scolaire

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu **lundi 2 septembre 2024**. Les détails de l'organisation de cette journée seront publiés sur notre site internet : <https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr>

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'établissement, celui de l'internat ainsi que le complément CPGE sont mis en ligne sur notre site internet. **Merci de prendre connaissance de ces documents avant l'inscription.** Le coupon réponse au règlement intérieur est directement inclus dans le dossier de réinscription (section 5) et doit être signé pour compléter le dossier.

Carte Jeune Région

À compter de la rentrée 2024/2025, la carte Jeune Région devient **obligatoire pour entrer dans l'établissement** (ne pas confondre avec la carte élève du lycée Joffre, qui sera distribuée à la rentrée et qui sera également requise à l'entrée).

Pour une première demande de carte Jeune Région, les inscriptions débutent le **10 juin 2024** sur <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>. Vous devrez fournir une photo et une adresse mail. Votre carte et votre identifiant seront envoyés chez vous par courrier.

Si vous possédez déjà une carte Jeune Région, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Pensez à signaler tout changement d'adresse ou autre information personnelle.

Pour en savoir plus sur les avantages dont vous pouvez bénéficier grâce à la carte Jeune Région, rendez-vous sur cartejeune.laregion.fr, rubrique *La Carte Jeune Région, c'est quoi ?*.

Restauration

L'inscription ou réinscription à la restauration et le paiement s'effectuent en ligne. **Toutes les informations et modalités d'inscription sont détaillées dans la rubrique Restauration scolaire de notre site :**

<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/restauration-scolaire>

À cette adresse, vous trouverez la **fiche d'inscription à compléter et à envoyer** par mail à restauration.joffre@ac-montpellier.fr à partir du **lundi 26 août 2024**

S'il s'agit de votre première inscription à la restauration, vous devrez vous présenter à l'intendance de l'établissement le matin de la rentrée pour **effectuer votre biométrie** afin d'avoir accès à la cantine.

Convention CPGE Lycée Joffre – Université de Montpellier

L'inscription à l'université est obligatoire et n'est qu'administrative ; vous n'aurez pas de cours à suivre à l'université.

Les inscriptions se feront après la rentrée scolaire. La vie scolaire communiquera les modalités aux étudiants de 2^{ème} année et de 5/2 courant septembre.